

Vay

Registres clandestins

(1792 – 1800)

P-Vay/D1 – D4

Il s'agit d'un ensemble d'actes de baptêmes, mariages et sépultures recueillis dans quatre documents :

- un ensemble de 20 actes clandestins de 1792 à 1800 (cote : P-Vay/D1)
- registre de collationnement d'actes de 1792 à 1800 rédigé par le curé de Vay, BARBIER, au retour d'exil (cote : P-Vay/D2*) cah = 2
- un double registre d'actes de 1797 à 1800 rédigés par M. Filloleau (P-Vay/D3*)
- un registre pour l'année 1800 (P-Vay/D4*)

Charles-Marie BARBIER est né à Vay en 1733. Il est ordonné prêtre en 1757. Il est nommé vicaire à Chauvé, puis en 1759, curé de Vay . Membre de la chambre ecclésiastique, Expatrié en Espagne durant la Révolution, il revient à Vay le 9 février 1800. Il est maintenu dans sa cure en 1803. Il décède en 1812. Son neveu, Claude-Honoré BARBIER du SAUSAY (1767-1842) lui succède à la cure de Vay en 1812, après y avoir été vicaire de 1803 à 1812. .

Louis FIOLLEAU est né à Saint-Philbert-de-Grandlieu en 1757. Ordonné prêtre fin 1781. Il prête d'abord le serment à la constitution puis se rétracte. Il figure sur la liste des ecclésiastiques sujets à la déportation ou à la réclusion en vertu de la loi du 26 août 1792. Il est par conséquent rangé parmi les prêtres réfractaires. Il resta caché dans le pays pendant toute la Révolution, protégé par les habitants qui lui fournissaient des moyens d'existence. Il est nommé vicaire à Blain en 1800, puis curé de Montbert en 1803. Il décède en 1824.

La donnée "Cah" : numéro d'ordre des cahiers composant les registres.

Chaque registre rassemble de 1 à n cahiers, chaque cahier couvrant une période précise.

A. L'ENSEMBLE DES 20 CERTIFICATS (COTE P-VAY/D1)

Ce sont 20 certificats de baptêmes, mariages et sépultures clandestins (1792-1800).

Les prêtres cités sont :

En 1792 : M. Barbier, recteur de Vay, M. Le Cocq, recteur du Gâvre, M. Garaud, recteur de La Bruffière.

En 1793 : M. J. J. Gaultier, M. Lebastard, vicaire de Héric.

En 1794 : M. Daniel vicaire de Vigneux.

En 1795 : M. Chedeville, recteur de Puceul (et aussi en mai 1799), M. Rigault,vicaire de Marsac, M. Aubin Grandmaison, prieur curé de la paroisse de Breuil-chaussée (diocèse de La Rochelle).

En 1796 et 1797 :M. Perchais, recteur de Marsac.

B. LE REGISTRE DE COLLATIONNEMENT (1792-1800) (COTE P-VAY/D2)

Il s'agit d'un registre de collationnement d'actes de 1792 à 1800 rédigé par le curé de Vay, Charles-Marie BARBIER, au retour d'exil (cote : P-Vay/D2*).

Il contient 20 feuillets: le 1er comporte un texte de présentation, les feuillets de 2 à 13 sont consacrés aux actes recto et verso, et 6 feuillets vierges.

Texte d'en-tête (f°1)

"Le présent registre est un supplément à celui qui contient les baptêmes administrés durant l'absence du Pasteur, par les prêtres non assermentés qui ont pu administrer le Saint Ministère publiquement ou en secret selon les circonstances. Plusieurs des actes qu'il contient n'ont pu avoir une date certaine. On s'y est rapproché le plus qu'on a pu du temps des naissances et des baptêmes. Dans la généralité des dits actes, les baptêmes ne sont constatés que sur le témoignage ou des proches parents qui étaient témoins ou des parrains et marraines qui vivaient aux temps que le Pasteur réuni à son troupeau a pu les rapporter."

Cependant quelques baptêmes y sont encore constatés sur des actes en feuilles volantes laissées aux parents par le prêtre ministre du Sacrement. Quoique dans un autre registre il s'en trouve de cette espèce, ceux référencés au présent n'ont pas pu l'être dans le registre précédent, le recouvrement n'en étant pas fait. A la demande des familles, et parce que le Pasteur n'y a pas vu d'inconvénient, il a rendu ces feuilles volantes après avoir fait sur ces registres le rapport de toutes."

Nota

Sur le témoignage rendu par les parrains et marraines ou autres témoins des baptêmes fidèlement administrés par les prêtres assermentés on en a rapporté acte au présent registre.

Ces actes sont signés ou pas.

Les actes sont regroupés par an. La datation n'est pas en calendrier révolutionnaire.

Cas des baptêmes:

La date retenue dans le fichier de dépouillement est celle de la naissance, celle du baptême est, ou n'est pas, dans le corps du texte.

L'ordre n'est pas chronologique.

Les prêtres cités sont :

Clergé réfractaire

M. Filoleau prêtre à Vay (1796 et 1797), et au Gâvre (1797)

M. Le Prince recteur de Monnières (1795 et 1799)

M. Daniel prêtre de Blain (1795 et 1796)

M. David prêtre (1795)

M. Perchais recteur de Marsac (1793 et 1796)

M. Rigaud prêtre / (Rigault) Marsac (1794 et 1795)

M. Chedeville recteur de Puceul (1795 et 1799)

M. Aubin Grandmaison desservant de Puceul en 1795 Nozay ; 1795 ; M. Le Paroux recteur

M. Robin prêtre au Gâvre (1798)
M. Marchand prêtre à Héric (1795 et 1796)
M. Maillard prêtre Guéméné (1797)

Clergé constitutionnel
M. Blouin curé de Vay (1793)
M. Stoquelet prêtre du Gâvre (1793)
M. Hardi prêtre à Nozay (1793)

C. LE REGISTRE : 1797-1800 (COTE P-VAY/D3*)

Le registre porte en entête :

"Registre ecclésiastique d'Actes de Baptême Mariage et Sépulture de la paroisse de Vay et voisines qui commence en février 1797 et finit en février 1800 que le Pasteur se réunit à son troupeau.

A la fin se trouvent aussi quelques actes rapportés sur le témoignage par écrit des prêtres que les fidèles rencontraient dans leurs besoins."

Le registre rassemble 3 entités distinctes :

- le premier cahier (cahier = 1 : 1797-1798)
- le deuxième cahier (cahier = 2 : 16 juillet 1799 - 3 février 1800)
- des copies d'actes faits à partir de certificats sur feuilles détachées de 1792 à 1797 incluses dans à la fin du deuxième cahier (cahier = 3)

1. Premier cahier

Texte en entête :

"Registre des Baptêmes mariages et sépultures de la paroisse de Vay et voisines pour l'année mil sept cent quatre vingt dix sept et la suivante".

"Année Sainte" et deux noms :"Toussaint Boutin, Marie Maillet"

Il comporte 33 feuillets: le 1er avec le texte de présentation, les feuillets de 2 à 32 sont consacrés aux actes recto et verso.

Les actes sont signés "Louis Filloleau prêtre"

Texte en fin :

"Je soussigné certifie avoir rapporté dans le présent registre tous les actes de baptêmes mariages sépultures que j'ai faits dans la paroisse de Vay.

"Le 15 juillet mil sept cent quatre vingt dix neuf ; Louis Filloleau prêtre catholique et dans la Foi et obéissance à L'Eglise romaine mère de toutes les Eglises".

Paroisses concernées : Vay - Blain - Le Gâvre - Nozay – Conquereuil - Saffré.

Autres prêtres cités :

M. Ganuchaud, recteur de Conquereuil en mars 1797.

2. Deuxième cahier

Texte en entête :

"Registre des Baptêmes et Mariages de la paroisse de Vay diocèse de Nantes pour l'année 1799 à commencer au 16 juillet" et finissant le 3 février 1800.

Le cahier contient 33 feuillets: le 1er comporte le texte de présentation, le feuillet 2 est vierge, les feuillets 3 à 9 sont consacrés aux actes recto et verso.

Les actes sont signés "Louis Filloleau prêtre"

Texte en fin :

"Après la rentrée du Pasteur de la paroisse de Vay qui fut solennelle le 9 février de cette année 1800 et à la suite du Ministère précédent de M. Louis Filloleau, sont inscrits ici et sur une copie, les actes sur feuilles détachées, de baptêmes et mariages qui ont été administrés par les prêtres catholiques que les fidèles pouvaient se procurer.

3. Copies d'actes en fin de deuxième cahier

Texte en en-tête :

"...sont inscrits ici et sur une copie, les actes sur feuilles détachées, de baptêmes et mariages qui ont été administrés par les prêtres catholiques que les fidèles pouvaient se procurer".

Nota : Existence de divergences entre les textes : orthographiques, mentions de décès.

D. LE REGISTRE DE 1800 (P-VAY/D4*)

Ce registre dont la page de couverture comporte un texte de présentation s'ouvre le 9 février 1800 et est clos le 26 décembre 1800.

Il porte en titre : *"Registre des actes de Baptême Mariage et Sépulture du 9 février à la fin de l'année 1800"*

"Le présent registre est destiné à enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures dans cette paroisse de Vay diocèse de Nantes par date de jours mois et année".

Le registre contient 19 feuillets: le 1er et le dernier en couverture comporte le texte de présentation, les feuillets 2 à 19 sont consacrés aux actes recto et verso.

Les actes sont signés "Barbier recteur de Vay" ou "Louis Filloleau prêtre".

Voir la base de données en salle de lecture des Archives historiques du diocèse de Nantes.